

## Atelier PTGE Douze

### Comment travailler collectivement sur l'élaboration du programme d'actions



*Discussions en sous-groupes sur les façons de trier les actions à travailler dans le PTGE, Lisode, 2026*

*27 Janvier à Aignan*

## Sommaire

---

1. Introduction.....	3
1.1. Contexte du projet.....	3
1.2. Objectifs de la démarche.....	3
1.3. Processus de concertation .....	4
1.4. Rappel de ce qui a été fait à ce jour .....	4
2. ORGANISATION DE L'ATELIER .....	6
2.1. Objectifs de l'atelier .....	6
2.2. Déroulement .....	6
2.3. Participant(e)s.....	6
3. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ET DES TRAVAUX .....	7
3.1. Introduction.....	7
3.2. Discussion sur les critères de tri des actions .....	8
3.3. Tri des actions en 4 groupes .....	10
4. CONCLUSION DE L'ATELIER .....	15

# 1. Introduction

---

Ce document restitue les échanges qui ont eu lieu au cours du sixième atelier du groupe d'usagers du comité multi-acteurs dans le cadre de la démarche de projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) du bassin versant de la Douze. Un glossaire est disponible en fin de document, apportant des précisions sur les sigles, acronymes, et le vocabulaire spécifique à la gestion de l'eau utilisé dans ce document (Glossaire).

## 1.1. Contexte du projet

Un PTGE vise à mettre en place une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau, reposant sur une approche globale de la ressource à l'échelle du bassin versant. Conformément à l'instruction du gouvernement du 4 juin 2015, modifiée par l'instruction du gouvernement du 7 mai 2019, le projet de territoire est un **engagement entre les acteurs de l'eau** permettant de mobiliser les outils qui permettront de respecter une gestion quantitative équilibrée, en prenant également en compte la qualité chimique et écologique des milieux aquatiques.

Ces démarches reposent sur une **approche globale et co-construite** de la ressource en eau et ont pour objectif d'aboutir à un programme d'actions permettant **d'atteindre dans la durée un équilibre entre besoins et ressources** disponibles, en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en préservant la qualité de la ressource en eau et en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Par délibération institutionnelle en date du 4 novembre 2015, la CLE du SAGE Midouze a confié l'animation du projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) Douze à l'Institution Adour (devenu EPTB a3), lancé officiellement au cours d'une réunion publique le 29 novembre 2021.

## 1.2. Objectifs de la démarche

Le PTGE de la Douze couvre l'ensemble du bassin versant de la Douze, de sa source à Gazax-et-Baccarisse (32) jusqu'à la confluence avec le Midou à Mont-de-Marsan (40), y compris tous ses affluents. Ce territoire représente une superficie de 1224 km<sup>2</sup>, comprenant 67 communes, 8 EPCI, à cheval sur 2 départements et 2 régions.

Les actions du projet de territoire chercheront à satisfaire plusieurs enjeux : anticiper et s'adapter au changement climatique, atteindre la satisfaction des besoins en eau (salubrité, milieu, irrigation), améliorer la qualité des masses d'eau, participer à l'amélioration de l'état des cours d'eau et des milieux naturels et approfondir les connaissances, informer, sensibiliser et valoriser.

Cette démarche est soumise à validation de la CLE du SAGE Midouze et repose sur une concertation très large auprès de tous les usagers et acteurs du bassin versant. Le PTGE se déroulera en quatre phases (le calendrier prévisionnel peut évoluer) :

- Phase 1 : **Etat des lieux et diagnostic** : Réunir les connaissances et réaliser les études nécessaires pour élaborer la suite de la démarche.
- Phase 2 : **Définition d'orientations stratégiques** en s'appuyant sur l'état des lieux, enjeux, usages de la ressource en eau identifiés au préalable, afin de parvenir à un consensus entre les acteurs, pour répondre à ces enjeux et objectifs tout en gardant une vision territoriale.
- Phase 3 : **Actions et analyses multicritères** : Selon une échelle d'ambition, élaboration d'actions sous forme de scénarios et analyses multicritères en tant qu'outil d'aide à la décision (OAD). (→ *L'atelier du 27/01/2026 a démarré cette 3<sup>ème</sup> phase*)
- Phase 4 : **Rédaction de fiches d'actions** avec définition de leurs modalités de mise en œuvre : indicateurs, maîtrise d'ouvrage, portage en partenariat, contenu, etc.

### 1.3. Processus de concertation

La démarche de projet de territoire a été engagée avec une réelle volonté politique de concertation, de transparence, de respect et d'écoute des opinions de chaque partie. Cette démarche est ainsi basée sur les échanges avec tous les acteurs du bassin versant pour la construction et la validation d'un projet commun sur la gestion quantitative.

Pour une mise en œuvre efficace des principes de la concertation et du dialogue territorial, l'EPTB a3 est appuyée par la SCOP Lisode<sup>1</sup>. Lisode est chargé d'organiser le dialogue territorial tout au long de la démarche, notamment les ateliers de la concertation et les réunions publiques.

### 1.4. Rappel de ce qui a été fait à ce jour

Suite au lancement officiel du PTGE, un travail préliminaire a été réalisé afin d'éviter une « redite » du PTGE Midour, réalisé sur le territoire voisin, et dont le programme d'actions est actuellement mis en œuvre. Nombre d'acteurs concernés par le Midour sont également concernés par le PTGE du bassin versant de la Douze.

- 2022 : Deux ateliers et des entretiens afin de constituer des instances de dialogue spécifiques au territoire de la Douze, traduisant les caractéristiques de ce bassin versant.
- 2022 - 2023 : Constitution de trois grandes instances de dialogue : 1 comité de pilotage, 1 comité technique et 1 comité multi-acteurs. Ce comité multi-acteurs

---

<sup>1</sup> <https://www.lisode.com/accueil/>

(CMA) a fait l'objet d'une attention particulière et comprend trois groupes distincts d'acteurs du territoire :

- 1) un panel d'usagers de l'eau, recrutés sur la base du volontariat entre fin 2022 et début 2023 ;
  - 2) un groupe de personnes ressources, représentants d'usagers, souvent à l'échelle de départements ;
  - 3) un groupe d'observateurs, que l'on retrouve en comité technique.
- 2023 : trois ateliers de diagnostic partagé avec le CMA et un atelier avec le COTECH.
  - 2024 : quatre ateliers avec le CMA pour travailler le Bilan Besoins Ressources et un diagnostic de la qualité de l'eau.
  - 2025 : une série d'entretien auprès des acteur(trice)s impliqué(e)s sur les leviers et les possibles freins à la réussite de l'aboutissement du PTGE. Un atelier de restitution de la synthèse de cette enquête et de discussion sur la méthode et les avancées du bilan besoins – ressource et sur la construction du futur programme d'action.

## 2. ORGANISATION DE L'ATELIER

Ce document synthétise les échanges ayant eu lieu le 27 janvier 2026 entre les 24 membres du comité multi-acteurs présents. Trois membres de l'EPTB a3 étaient présents et ont co-animé l'atelier avec Emmanuelle ESPUCHE du bureau d'études Lisode : Rosine GOINEAU, Hélène SZALAI et Stéphane SIMON.

### 2.1. Objectifs de l'atelier

- « Mettre à plat », présenter l'ensemble des actions évoquées depuis le début de la concertation,
- S'accorder collectivement sur la façon de travailler sur ces actions dans les prochains ateliers à venir, pour co-construire le contenu du futur PTGE de la Douze :
  - Identification des actions à travailler en priorité en atelier, des actions à travailler en bilatéral avec l'EPTB a3 et les actions à travailler plutôt par l'EPTB a3,
  - Identification des acteurs(trices) souhaitant particulièrement travailler sur certaines des actions (en atelier et/ou en bilatéral avec l'EPTB a3).

### 2.2. Déroulement

L'atelier s'est déroulé l'après-midi du mardi 27 janvier, à Aignan, dans le Gers. Le programme de la rencontre était prévu de la façon suivante :

Horaire	Activité
14h00	Arrivée des participant(e)s, accueil café
14h15	Mot d'introduction
14h30	Définition des critères de tri des actions (en plénière)
15h15	Tri de 81 actions en sous-groupes (format world café)
16h50	Présentation des suites à venir, rappel des dates d'ateliers
17h00	Fin de l'atelier

### 2.3. Participant(e)s

25 personnes ont participé à l'atelier, animé par l'EPTB a3 et Lisode. (29 personnes au total avec les animateurs/trices)

Nom	Prénom	Institution/Activité
BALEN	Adrien	Représentant Chambre agriculture 32
BATS	Astrid	Mont-de-Marsan Agglomération
BEREYZIAT	Thierry	FDChasse 40 - FDPêche 40
BOYER	Julien	Agence de l'eau Adour-Garonne

Nom	Prénom	Institution/Activité
BEZIAT	Rémi	Pisciculture SAS La Ponte
CASTETS	René	Conseiller départemental du Gers
CHANUT	Michel	Syndicat Mixte des bassins versants du Midour et de la Douze (32)
COQUIN	Auriane	Aqrobio40
DUPEYRON	Audrey	Stagiaire du Conseil départemental du Gers, en partenariat avec le Syndicat Mixte des bassins versants du Midour et de la Douze
DUPRAT	Frédéric	SARL Cardine
FORTINON	Jacques	Amis de la Terre 32
GABRIEL	Hugo	Chambre agriculture Landes
GARROS	Romain	Syndicat des irrigants du Midour Douze
HURTES	Sophie	ADASEA 32 + CATZH 32
KARIMJOOY	Sylvain	Syndicat Mixte des bassins versants du Midour et de la Douze (32)
KINDTS	Philippe	Fédération nationale d'agriculture biologique
KRUZYNSKI	Bernard	Mont de Marsan Agglo
LAPORTE	Régis	Commune de Cazaubon
PLE	Etienne	DDTM40
RANDE	Alain	ACCA Labastide d'Armagnac
SENEGAS	Alban	Irrigadour OUGC
SIRVEN	Bruno	Arbre et Paysage 32
VERMEULIN	Maud	Aqualande (Moulin de Caouley)
VICART	Nicolas	FDChasseurs 40
VIEVILLE	Tifenn	Coopérative les aquaculteurs landais
ESPUCHE	Emmanuelle	LISODE
GOINEAU	Rosine	EPTB Adour affluents aquifères ; ptqe.midour.douze@eptb-a3.fr
SIMON	Stéphane	EPTB Adour affluents aquifères ; stephane.simon@eptb-a3.fr
SZALAI	Helena	EPTB Adour affluents aquifères ; sage.midouze@eptb-a3.fr

### 3. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ET DES TRAVAUX

#### 3.1. Introduction

Rosine, de l'EPTB a3, a accueilli les participant(e)s en leur souhaitant la bienvenue. Elle a rappelé les étapes précédentes et a annoncé la suite des ateliers à venir en 2026.

Emmanuelle (Lisode) s'est présentée puis a présenté les objectifs et l'agenda du travail de l'après-midi : « Aujourd'hui nous démarrons un travail qui se poursuivra durant 3 ateliers les 17/02, 03/03 et 02/04. Le but de l'exercice d'aujourd'hui est de préparer la façon de travailler de ces 3 prochains ateliers. Au total, 81 actions ont été inventoriées depuis le début de la concertation : elles ont été évoquées en atelier ou en entretien. Vous vous doutez que le CMA ne pourra pas étudier et rédiger collectivement 81 fiches actions. Nous allons donc

*identifier aujourd'hui les actions que vous jugez les plus importantes à travailler collectivement dans les ateliers de concertation. Il pourra être possible d'en travailler environ 10 par atelier, donc 20 au total, car nous aurons 2 ateliers consacrés à cette tâche, puis le 3<sup>ème</sup> atelier sera consacré à vous apporter les retours du COTECH et de l'EPTB a3, et à discuter de ces retours. Les actions considérées comme pouvant être « seulement » travaillées en bilatéral avec l'EPTB a3 le seront en dehors des ateliers, mais tout de même avec les acteurs(trices) concernée(e)s et volontaires. Nous proposons donc cet après-midi de :*

- ➔ *Vous accorder tou(te)s ensemble sur les critères de tri des 81 actions pour déterminer s'il vaut mieux les travailler en atelier / en bilatéral / par l'EPTB a3,*
- ➔ *Puis de réaliser ce tri dans des sous-groupes, qui tourneront pour que tout le monde donne son avis sur toutes les actions,*
- ➔ *Dans les sous-groupes vous serez également invité(e)s à identifier les personnes intéressé(e)s pour travailler sur certaines actions en priorité. »*

### 3.2. Discussion sur les critères de tri des actions

Emmanuelle a indiqué à l'ensemble des participant(e)s que les 81 actions qui seraient présentées en sous-groupes avaient déjà 5 informations renseignées / estimées par l'EPTB a3 :

- La problématique territoriale à laquelle l'action répond,
- Son origine (si l'action avait été évoquée dans un entretien par une seule personne/structure, ou bien dans un atelier avec plusieurs personnes / structures, ou bien s'il s'agit d'une action citée en exemple car déjà réalisée dans d'autres PTGE),
- Son « gain quantitatif estimé »,
- Si l'action peut s'inscrire ou non dans un PTGE,
- Son territoire d'application.

Elle a expliqué qu'il était possible de proposer 3 nouveaux critères de tri des actions pour déterminer s'il valait mieux les travailler en atelier / en bilatéral / par l'EPTB a3. Et suite à une question d'un participant elle a précisé que l'exercice n'était pas de prioriser les actions les plus importantes ou urgentes, ni d'écarter des actions du futur PTGE, mais bien de s'accorder sur la liste des actions à approfondir en atelier.

La discussion sur les critères à prendre en compte a été lancée par la présentation de quelques exemples (tirés de la synthèse des entretiens menés par Lisode durant l'été 2025 auprès de structures du CMA) :

- L'action est importante à traiter en atelier car elle répond à un besoin spécifique du territoire,
- L'action est importante à traiter en atelier car il y a suffisamment d'opportunités de financement,
- L'action est importante à traiter en atelier car elle nécessite un portage multi-acteurs avec différents intérêts représentés,
- L'action est importante à traiter en atelier car elle permet à la fois la préservation des milieux et le maintien d'activités économiques.



**AGENDA**

- 13h45 Accueil ☺☺☺  
café ☕
- 14h45 Introduction
- 14h30 Définition des critères de tri des actions (plénie)
- 15h15 Tri des actions (4 groupes - World café)
- 16h40 Restitution à chaud 5mn/groupe
- 16h55 Mot de clôture
- 17h00 Fin de l'atelier

**CRITÈRES DE TRI**

- Réponse à un besoin spécifique du territoire
- Possibilités de financement(s)
- Portage multi-acteurs, avec ≠ intérêts représentés
- Action permettant à la fois la préservation des milieux et le maintien d'activités économiques

**CRITÈRES RETENUS**

- Gain quantitatif
- Gain qualitatif
- Maintien/développement d'activités éco
- Anticipation/perennité de l'action

*\* Critère financier: combien et qui finance ?*  
*\* Critère faisabilité (niveau portage)*  
*\* Plusieurs acteurs concernés*  
*\* Critère intérêt général*  
*\* Critère d'efficacité durable*

*Possibilité d'être inscrit dans la durée*

*1) STOCKAGE sans perte sur durée*  
*2) STOCKAGE à court terme*  
*3) STOCKAGE à long terme*  
*4) STOCKAGE AVANT TOUT*

*1) Potentiel préventif sur la*  
*Optation de la ressource,*  
*2) Répartition des actions*  
*économiques du secteur,*  
*3) Soutien et préservation de la biodiversité*  
*ou intérêt spécifique de territoire*  
*(milieu)*

*1) Ressource Mobilisation*  
*Optation*  
*2) Maintien et développement de*  
*l'activité économique (Poids Perte)*

*3) Possibilité financement*  
*4) Echelle de temps de mise en oeuvre (rapide)*

*1) Intérêt général: bénéfique au*  
*grand nombre d'acteurs*  
*et de vivant*  
*2) Portage multi-acteurs*  
*3) Anticipation à long terme*  
*(changement climatique)*

*1) Enjeux qualitatifs*  
*→ équipements*  
*→ systèmes de mesure*  
*(gers ≠ Landes)*

*\* "Préciser de quelle eau on parle"*  
*(eau "bleue" / eau "verte")*

*\* "Territoire" = "pas que la bordure des rivières"*

Agenda de l'atelier et définition en plénière des critères de tri. Lisode, 2026.

Les participant(e)s se sont groupé(e)s par 3 ou 4 personnes et ont discuté pendant 10mn des critères de tri qu'ils(elles) trouvaient les plus pertinents. Les critères suivants ont été évoqués :

- Le critère financier (combien et qui finance ?)
- Le critère de la faisabilité de l'action (portage, niveau de complexité technique)
- Le critère de l'intérêt général (bénéfique à un grand nombre d'acteurs et au vivant)
- Le critère de l'efficacité durable, pérenne, l'inscription de l'action dans la durée, anticipe à long terme (vis-à-vis du changement climatique par exemple)
- Le critère quantitatif, de « création de ressource »
- Le critère de « représentativité des entités économiques du secteur », maintien et développement de l'activité économique
- Le critère de soutien et de préservation de la biodiversité (enjeux du territoire : cours d'eau classés 1 et 2 par exemple)
- Le critère de la préservation / l'amélioration de la qualité de l'eau (avec une distinction à faire entre le département du Gers et des Landes, selon leurs caractéristiques pédologiques)

- Le critère « amélioration de la gestion de la ressource »
- Le critère de rapidité de mise en œuvre

L'ensemble des participant(e)s a fini par s'accorder sur les critères de tri suivants :

- Le gain quantitatif
- Le gain qualitatif
- Le maintien / le développement d'activités économiques
- La pérennité de l'action, l'anticipation qu'elle permet

Des participants ont réagi :

- En soulignant qu'il fallait être précis dans les types de « ressources » dont on parlait : « eau verte » (contenue dans le sol, la biomasse, dont le cycle est géré par les plantes) ou « eau bleue » (partie visible de l'eau, contenue dans les cours d'eau, celle qui est utilisée pour les activités humaines)
- En précisant que lorsque l'on parlait de bénéfices des actions pour le territoire du PTGE il fallait avoir en tête les zones éloignées des cours d'eau, et pas seulement celles en bordure des cours d'eau.

### 3.3. Tri des actions en 4 groupes

Une fois les critères de tri définis, les participant(e)s ont été réparti(e)s dans 4 groupes de travail, chacun animé par un(e) animateur(trice). Une vingtaine d'actions étaient présentées dans chaque groupe. Les participant(e)s ont été invité(e)s à apporter leurs commentaires sur cette vingtaine d'actions (rassemblées dans un poster), en fonction des critères définis préalablement. Les groupes ont travaillé 45mn sur un 1<sup>er</sup> thème, puis 30mn sur un 2<sup>ème</sup>, puis 20mn sur un 3<sup>ème</sup> et 15mn sur un 4<sup>ème</sup> de façon à parcourir toutes les actions proposées.

Les thèmes des 4 groupes étaient les suivants :

- Suivi / surveillance de l'état de la ressource, efficience de l'eau, équité et gouvernance dans la répartition entre usages et milieux, réseaux d'acteurs.
- Pratiques agricoles, accompagnement technique et financier, diversification des filières, qualité des sols et de la biodiversité.
- Bon état des milieux / des écosystèmes terrestres et aquatiques (forêts, zones humides...).
- Aménagements et ouvrages, optimisation foncière et hydraulique, stockage, énergie, valorisation des eaux non conventionnelles, économies.

Le résultat des travaux sur les 4 posters est restitué ci-après (les commentaires des membres du CMA sont en bleu dans les tableaux des posters) :

## Suivi / surveillance de l'état de la ressource, efficience de l'eau, équité et gouvernance dans la répartition entre usages et milieux, réseaux d'acteurs

Problématique	Action proposée	Origine de la proposition	Gain quantitatif	Peut s'inscrire dans un PTGE	Territoire concerné	Gain qualitatif	Maintien / développement d'activités économiques	Anticipation / pérennité de l'action	Action à travailler plutôt en atelier	Action à travailler plutôt hors atelier, en bilatéral	Action à travailler par l'EPTB a3	Structures intéressées pour travailler sur l'action	
Besoin d'améliorer l'efficacité de l'irrigation ; Manque d'outils pour économiser l'eau ; Nécessité de mieux piloter l'irrigation en fonction des sols et des réserves utiles.	Communication : promouvoir les matériels et outils de pilotage permettant des économies d'eau.	Autres PTGE	++	Oui	Douze			+		X		CA 32, CA40	
	Caractériser les sols et la réserve utile pour améliorer le pilotage de l'irrigation et optimiser l'assolement ; aider à l'acquisition d'outils de mesure de la réserve en eau des sols (sondes tensiométriques ou équivalents)	Autres PTGE	NQ	Oui	Douze						X		CA 32, CA40
Réseau de suivi insuffisant ou non sécurisé ; Manque de données quantitatives et qualitatives sur les nappes ; Nécessité de mieux comprendre les volumes d'eau disponibles	Etoffer et sécuriser le réseau de suivi : instrumenter des stations hydrométriques et des piézomètres de la nappe et mettre en place une surveillance quantitative et qualitative des nappes captives et Ajouter des stations de mesure de débits sur l'Estampou, le Gouanevre. Gestion à l'aide de l'IA. Besoins des pisciculteurs sur le partage des données. Cadre Volume prélevable ou DREAF.	Autres PTGE	NQ	Oui	Douze	++	++	++	X	Equiper et traiter la donnée		CA 32	
	Quantifier les pluies efficaces sur ce bassin pour déterminer le volume pouvant être stocké. Action à évaluer.	Entretien	NSP	Oui	Douze								
	Améliorer la gestion débitométrique et les temps de transfert : Systématiser la transmission d'informations entre irrigants et gestionnaires ; une meilleure anticipation des besoins augmente l'efficience de gestion en période de soutien d'étiage. Utiliser l'intelligence artificielle ?	Atelier	++	Oui	Douze			+	+		X		CA 32
Excès d'eau : Inondations, cultures d'hiver soumises à un excès d'eau ; Pénuries d'eau : Étiages plus précoces, plus longs et plus marqués	Connaître et renforcer (et créer) les retenues collinaires existantes dans la gestion locale de l'eau ; Valorisation des retenues sans usage s'il y en a.	Atelier	+++	Oui	Douze	+	+++			X		CA 32	
	Rehausser/maintenir le niveau de la nappe d'accompagnement en favorisant sa recharge grâce au ralentissement des vitesses d'écoulement ; accompagner les aménagements en faveur du ralentissement et de l'infiltration de l'eau sur le bassin versant. Elargir le comité de gestion de la ressource en y associant tous les acteurs, y compris les pollueurs potentiels ; Améliorer la réactivité sur les problématiques ponctuelles. Elargir aux pisciculteurs et aux thermes.	Autres PTGE	++	Oui	aval	++			+		X		CA 32
Disparités hydrogéologiques entre l'amont et l'aval ; Absence de certains acteurs dans la gestion de la ressource ; Partage inéquitable de l'eau entre usagers (agriculteurs, loisirs, pêche, etc.) ; Manque de concertation sur les règles de partage et les restrictions.	Avoir une gestion qualitative partagée, concertée et respectée.	Atelier	NSP	Oui	aval		++	++	X			CA 32	
	Établir/réinterroger des règles claires pour le partage de l'eau, notamment pour les nouveaux bénéficiaires. Principes de répartition d'Irrigadour (Qui peut questionner les principes de répartition de l'eau ? Les agriculteurs irrigants sont aujourd'hui les seuls légitimes, selon IRRIGADOUR.)	Entretien Atelier	+++	Oui	Douze		+	+	++	X			CA 32
Qualité de l'eau potable (AEP) menacée par les pratiques actuelles ou passées ; Substances retrouvées dans les captages (ex. : Créon - Saint Julien) ; Biodiversité et habitats piscicoles dégradés par la baisse des ressources en eau.	Sécuriser de manière pluriannuelle l'accès à l'eau.	Entretien	+++++++	Oui	Douze	++				X		CA 32, SYDEC40	
	Rectaurer la biodiversité et les habitats piscicoles. À discuter si ces actions relèvent plutôt des programmes pluriannuels de gestion (PPG) des syndicats rivières que du PTGE. Consensus pour les conserver dans le poster, avec un filtre par les financeurs à faire après.	Atelier	NSP	PPG ?	Douze						X		CA 32, SYDEC40
	Améliorer la qualité de l'eau et du milieu. Maintien de la ripisylve pour garder une température acceptable. Enjeu global : plusieurs actions pouvant répondre à cet enjeu existent sur d'autres posters (maintien ripisylve, température des cours d'eau) ; Regrouper / harmoniser ces actions.	Atelier	NSP	à déterminer	Douze	+++	++	++	++		X		CA 32, SYDEC40
	Avoir de l'information sur la qualité de la ressource et sensibiliser les acteurs.	Atelier	++	à déterminer	Douze	+	+	++		X		CA 32, SYDEC40	
Baisse des ressources naturellement disponibles en période d'étiage ; Étiages plus précoces, plus longs et plus marqués ; Forages peu utilisés pour la lutte contre les incendies	Gestion raisonnée des prélèvements en nappe. A expliciter	Atelier	NSP	Oui	aval							CA 32	
	Identifier des points d'eau pour les pompiers (DFCI) avec un débit minimum garanti. Comment le prendre en compte dans le PTGE ? Les mairies sont-elles censées le faire ?	Atelier	NSP	à déterminer	aval						X		CA 32, Mairie, comcom
Manque de coordination et de lisibilité dans l'accompagnement agricole ; Difficulté à toucher les agriculteurs ayant des systèmes d'exploitation différents ; Nécessité de former et sensibiliser sur les pratiques agricoles et la biodiversité ; Transition vers de nouveaux matériaux et méthodes durables.	Améliorer la coordination et l'implication entre les acteurs de l'accompagnement agricole : Instituer des groupes de travail avec les techniciens agricoles	Atelier	NSP	Oui	Douze					X	X	CA 32	
	Former les techniciens de coop & chambres d'agriculture à une vision territoriale élargie (pas seulement centrée sur la ferme), avec éventuellement interventions d'experts : adapter la posture des conseillers agricoles	Entretien	NSP	Oui	Douze						X		CA 32, Pôle agro des coop
	Créer un observatoire sur les pratiques agricoles, le matériel d'irrigation utilisé, et mettre en lien les données via une plateforme multipartite (accès spécialisés à déterminer selon RGPD)	Atelier	NSP	Oui	Douze								CA 32
	Créer un guichet unique ( « Pôle info Eau » ) à destination des exploitants agricoles pour centraliser les informations sur les aides, les formations et les accompagnements existants, où les différents partenaires agricoles du département sont représentés.	Entretien	NSP	Oui	Douze								CA 32

## Pratiques agricoles, accompagnement technique et financier, diversification des filières, qualité des sols et de la biodiversité

Problématique	Action proposée	Origine de la proposition	Gain quantitatif	PTGE	Territoire concerné	Gain qualitatif	Maintien / développement d'activités économiques	Anticipation / pérennité de l'action	Action à travailler plutôt en atelier	Action à travailler plutôt hors atelier, en bilatéral	Action à travailler par l'EPTB a3	Structures intéressées pour travailler sur l'action	
Ruissellement et érosion des sols (liés aux pluies violentes et pratiques culturales : Drainage passé et impact sur la qualité de l'eau : Besoin d'irrigation accru (ex. vigne : 500 m³/ha) ; Hétérogénéité des sols et des enjeux selon les territoires.  Manque de coordination et de lisibilité dans l'accompagnement agricole : Difficulté à toucher les agriculteurs ayant des systèmes d'exploitation différents ; Nécessité de former et sensibiliser sur les pratiques agricoles et la biodiversité ; Transition vers de nouveaux matériaux et méthodes durables.	Recréer des réserves utiles en eau (sols, infrastructures agro-écologiques, etc.).	Atelier	++	Oui	Douze	+++ si agroécologie	+					CA32, CA40, Irrigants Midour Douze	
	Connaître et améliorer les réseaux d'irrigation (qualité, gestion, efficacité).	Atelier	+	Oui	Douze	+	+	+				CA40	
	Promouvoir l'agriculture de conservation des sols (couvert végétal, non-labour, rotations) ; Adapter les pratiques culturales pour limiter l'érosion (travail du sol, couverture végétale, gestion des adventices, fertilité des sols). Problème relevé : les bandes enherbées sont considérées comme « prairies naturelles » et ne rentrent plus dans les aides de la PAC	Atelier		+	Oui	Douze	+	+	+				
	Développer des filières hydroéconomiques adaptées au bassin versant Parle-t-on d'agriculture de conservation des sols ? De nouvelles filières ? De nouvelles technologies pour des économies d'eau ?	Atelier		++ « Gain mais pas structurant »	Oui	Douze	++	+++	++				
Érosion, perte de fertilité, et pollution (nitrates, phytosanitaires) ; Monocultures (ex. maïs) et rotation insuffisante ; Drainage et impact sur les écosystèmes.	Établir et capitaliser des références locales (par ex : ratio coût/efficacité des tours d'irrigation ; retours d'expérience d'exploitants agricoles) Existe déjà	Autres PTGE	+	Oui	Douze								
	Grouper avec : « Créer un observatoire sur les pratiques agricoles, le matériel d'irrigation utilisé, et mettre en lien les données via une plateforme multipartite (accès spécialisés à déterminer selon RGPD) »												
	Sensibiliser aux alternatives au désherbage chimique (ex. sous les rangs de vigne) ; accompagner la mise en place du désherbage mécanique et la rotation des cultures. Existe déjà	Entretien		+	à déterminer	Douze							
Perte de biodiversité et de services écosystémiques : Pression sur les ressources naturelles.	Maintenir ou réimplanter des prairies près des cours d'eau (gain sur qualité de l'eau, capacités épuratoires, maintien de l'élevage) ; Redynamiser l'élevage en pâturage (têtes de bassin notamment) et accompagner sa résilience face au changement climatique (accès à l'eau, autonomie fourragère, transformation) ; Création de fannier, épandage, augmente les RFU - Réserves facilement utilisables, augmente le stockage. Problème : accès à l'eau pour les cultures végétales.	Entretien	NSP	Oui	amont	+	+	+		X		ADASEA 32	
	Planter, régénérer des haies ; créer des bandes fleuries/jachères mellifères ou bandes enherbées ; développer l'agroforesterie	Atelier	+	Oui	Douze	++	+	++		X		Action à développer avec le monde de la chasse et les agriculteurs. Arbre et paysage 32	
	Valoriser les systèmes agropastoraux Pâturage de couverts végétaux : les déjections augmentent la matière organique. Aide et maintien de la filière d'élevage en extensif (bovins).	Atelier	NSP	NSP	Oui	Douze	+++	+++	+++		X		ADASEA 32
Manque de connaissances et de moyens pour transitionner : Prise de risque liée aux changements de pratiques.	Soutenir les filières à bas niveau d'impact (BNI) sur la ressource en eau.	Atelier	+	Oui	Douze		+	+					
	Financer un dispositif d'accompagnement technique individuel pour les agriculteurs, pour réaliser un diagnostic intégrant les enjeux liés à la gestion de la quantité et la qualité de l'eau, du climat, pour améliorer la stratégie d'exploitation. Les données recueillies par le diagnostic pourraient être mutualisées vers un observatoire des pratiques agricoles, commun aux structures participant à l'accompagnement du monde agricole (A faire à différentes échelles)	Entretien	NSP	NSP	Oui	Douze							
	Objectiver les externalités positives de l'agriculture (pour favoriser un cadre incitatif à l'adoption de pratiques adaptées au climat). A préciser !	Autres PTGE	NSP	NSP	Oui	Douze							
	Proposer une offre de formation aux techniques alternatives (fertilisation, couverts végétaux, gestion de l'eau) Gestion / aménagement d'infrastructures paysagères.	Atelier	NSP	NSP	Oui	Douze							
	Développer des dispositifs financiers reconnaissant les actions agroécologiques vertueuses engagées par les agriculteurs (MAEC, PSE, partenariats locaux, etc.).	Entretien	NSP	NSP	Oui	Douze		+					ADASEA 32
Dépendance à l'irrigation pour certaines cultures : Manque de débouchés pour des cultures alternatives ; Manque de coordination et de vision systémique ; Résistance au changement.	Communication : Mettre en valeur les actions agroécologiques concluantes engagées par les agriculteurs et les alternatives techniques utilisées ; Organiser des journées d'information / retours d'expérience sur le drainage et l'agroécologie, etc., et restituer les échanges par des capsules vidéos/supports récapitulatifs mis à disposition en ligne	Entretien	NSP	Oui	Douze							Besoin de portage par les collectivités	
	Encourager et soutenir la création de filières locales (ex. chanvre, olives, légumineuses, cultures à forte valeur ajoutée, etc.) et intégrer l'adaptation au changement climatique dans les stratégies des filières longues	Entretien	NQ	NQ	Oui	Douze							
Impact des activités extérieures aux collectivités territoriales sur leurs compétences (eau, tourisme, urbanisation) ; Fragilité des élevages et manque d'attractivité pour les jeunes repreneurs : enjeux de transmission des exploitations agricoles ; Sensibilité du secteur touristique aux conditions environnementales (température, qualité de l'eau, etc.) ; Planification de l'urbanisation et des transports impactée par la réglementation (ZAN) ; Maintenir un tissu agricole viable et résilient.	Anticiper les besoins futurs en eau pour les nouvelles filières. Anticiper de nouvelles filières viticoles et agricoles favorisant le développement éco du territoire.	Atelier	NSP	Oui	Douze		+++	+++		X			
	Renforcer l'application de la loi Egalim pour favoriser les circuits courts et la conservation de la valeur ajoutée produite localement Toutes filières, circuits courts et longs !	Entretien	NSP	NSP	Oui	Douze					X		FNAB, AB40
Manque de coordination et de lisibilité dans l'accompagnement agricole : Difficulté à toucher les agriculteurs ayant des systèmes d'exploitation différents ; Nécessité de former et sensibiliser sur les pratiques agricoles et la biodiversité ; Transition vers de nouveaux matériaux et méthodes durables.	Étudier des systèmes assurantiels pour couvrir les risques liés aux nouvelles pratiques et limiter l'impact sur les exploitations engagées dans l'adoption de ces pratiques	Entretien	NSP	Oui	Douze								

## Bon état des milieux / des écosystèmes terrestres et aquatiques (forêts, zones humides...)

Problématique	Action proposée	Origine de la proposition	Gain quantitatif	PTGE	Territoire concerné	Gain qualitatif	Maintien / développement d'activités économiques	Anticipation / pérennité de l'action	Action à travailler plutôt en atelier	Action à travailler plutôt hors atelier, en bilatéral	Action à travailler par l'EPTB a3	Structures intéressées pour travailler sur l'action
Fossés trop curés, pratiques de gestion non durables ; Fossés comme obstacles dans la lutte contre les incendies ; Impact du drainage sur l'ensablement et la morphologie des cours d'eau.	Anticiper les changements dans les filières bois : Remplacer les fossés par des cunettes ou des seuils d'eau dans les parcelles non-exploitées, Parcelles exploitées ?	Atelier	+	à déterminer	aval	++	+	+				CA32
	Gestion durable des fossés : entretenir les berges, préserver les zones tampons et ripisylves, apporter des précisions précises quant aux bonnes pratiques de réalisation et de gestion de ces ouvrages	Atelier	+	Oui	Douze	++	ça dépend de l'activité	++				
Restauration du réseau hydrographique. Augmentation des températures, sécheresse, modification des microclimats ; Fragilité accrue des écosystèmes (forêts, cours d'eau).	Instaurer une gestion collégiale (ex. : CLE) pour l'aménagement des rivières : Groupe de travail sur la continuité écologique (passe à poissons, remèandrage) ; choisir ensemble les meilleures options point par point selon les nécessités de chaque site ou ouvrage considéré	Atelier	NQ	Oui	Douze Remèandrage à faire de manière localisée	+++	++ pérennité de l'activité piscicole	++	X			Coopérative les aquaculteurs landais, Arbre et paysage 32
	Adapter les infrastructures naturelles (ex. : ralentissement des eaux via les ripisylves). Au-delà des bords de cours d'eau et des ripisylves, sur l'ensemble du bassin versant.	Atelier	+	à déterminer	localisé						X	
Augmentation des risques d'incendie (sécheresse, essences fragiles) ; Fragilité des arbres (stress climatique, maladies, mortalité) ; Impact économique sur la sylviculture et les emplois.	Anticiper les changements dans les filières bois : Transformer les pistes forestières en pare-feu.	Atelier	NSP	« Pas adapté pour un PTGE »	aval					X		DPCI
	Préserver les forêts mixtes pour leur rôle climatique (évapotranspiration).	Atelier	NQ	à déterminer	Douze	++	++	+				
	Adapter les essences forestières aux nouvelles conditions climatiques.	Atelier	NQ	à déterminer	aval							
	Réorganiser l'exploitation forestière pour limiter les risques en période sèche. Arbres hors forêt, haies.	Atelier	NSP	à déterminer	aval							
Turbidité élevée, réchauffement des cours d'eau (cyanobactéries, manque d'oxygène) ; Pollution (pesticides, NH4, nitrates) et impacts sur la pisciculture ; Présence d'espèces exotiques envahissantes (ex. : <i>Pseudorasbora parva</i> ).	Privilégier l'état qualitatif de l'eau (études complémentaires). A préciser : eaux de baignade ? Tourisme ?	Atelier	NQ	à déterminer	Douze	+++	+++ pérennité de l'activité piscicole		X			Commune de Cazaubon (base de loisir)
	Expérimentation : Valoriser les eaux riches en nutriment (ex. : réutilisation en agriculture via l'aquaponie).	Atelier	NSP	à déterminer	localisé	++	++ ou + ? Peu de modèles économiques rentables	+	X			Chambres d'Agriculture
	Communication : Sensibiliser les acteurs (publics/privés) aux risques de pollution.	Atelier	NSP	à déterminer	Douze	++						
Alimentation insuffisante des zones humides (ex. : lagune de Créon d'Ac) ; Manque de connaissance sur les zones non prospectées. *Dépend de la nappe superficielle et du drainage	Créer des bassins d'expansion de crues ou des zones humides.	Atelier	+++	à déterminer	localisé	+++	+	+	X			ADASEA 32 , CATZH 32
	Compléter les inventaires des zones humides non prospectées et informer les gestionnaires (urbanistes et aménageurs du territoire) des résultats obtenus → En cours pour les lagunes des Landes de Gascogne	Atelier	++	à déterminer	Douze	++	+	+			X	Fédération de chasse 40, DDTM40, Mont-de-Marsan Agglomération, ADASEA 32, CATZH 32
	Élaborer des plans de gestion des zones humides pour accompagner les propriétaires.	Atelier	NQ	à déterminer	Douze			+				ADASEA 32, CATZH 32
	Créer des milieux humides épuratoires en sortie de stations d'épuration.	Autres PTGE	NSP	Oui	localisé	+++						ADASEA 32, CATZH 32
Impact des pratiques agricoles/forestières sur les paysages	Préserver les espaces de mobilité des cours d'eau pour maintenir les paysages attractifs : Intégrer les acteurs locaux (arbres, haies, ripisylves) dans un groupe de travail.	Atelier	NQ	Oui	localisé	+++						
	Étudier une modélisation paysagère pour anticiper les changements. Grain bocager et autre	Atelier	NQ	à déterminer	Douze	+++		+				Fédération de chasse 40
Impact des activités extérieures aux collectivités territoriales sur leurs compétences (eau, tourisme, urbanisation) ; Fragilité des élevages et manque d'attractivité pour les jeunes ruraux ; enjeux de transmission des exploitations agricoles ; Sensibilité du secteur touristique aux conditions environnementales (température, qualité de l'eau, etc.) ; Planification de l'urbanisation et des transports impactée par la réglementation (zéro artificialisation nette des sols) ; Maintenir un tissu agricole viable et résilient.	Porter à connaissance les enjeux des zones humides auprès des acteurs de l'urbanisme.	Atelier	NSP	Oui	Douze							
Manque de coordination et de lisibilité dans l'accompagnement agricole ; Difficulté à toucher les agriculteurs ayant des systèmes d'exploitation différents ; Nécessité de former et sensibiliser sur les pratiques agricoles et la biodiversité ; Transition vers de nouveaux matériaux et méthodes durables.	Promouvoir en lien avec la CCI et la CMA (ou assimilés) l'utilisation de nouveaux matériaux (chanvre, miscanthus) dans l'agroalimentaire, le textile et le bâtiment.	Entretien	+	Oui	Douze							Chambres d'Agriculture

## Aménagements et ouvrages, optimisation foncière et hydraulique, stockage, énergie, valorisation des eaux non conventionnelles, économies

Problématique	Action proposée	Origine de la proposition	Gain quantitatif	PTGE	Territoire concerné	Gain qualitatif	Maintien / développement d'activités économiques	Anticipation / pérennité de l'action	Action à travailler plutôt en atelier	Action à travailler plutôt hors atelier, en bilatéral	Action à travailler par l'EPTB a3	Structures intéressées pour travailler sur l'action	
Nécessité d'évaluer l'impact des aménagements hydrauliques sur le parcellaire agricole : Manque de coordination pour intégrer les enjeux socio-environnementaux dans les nouvelles retenues ; Érosion et envasement des plans d'eau.	Animation foncière et veille foncière pour anticiper les besoins des projets structurants et pour pérenniser la gestion des milieux humides.	Autres PTGE	++	Oui	Douze	+		++ Maîtrise foncière			X	CA 32 et 40	
	Évaluer en priorité l'impact technique et économique des aménagements hydrauliques sur le parcellaire agricole (Coûts supplémentaires, gains attendus de la sécurisation d'un volume d'eau) <u>A préciser</u>	Atelier	NSP	Oui	Douze		++		X		X		
	Co-construire le cahier des charges pour de nouvelles retenues au bilan socio-environnemental optimisé (lier la mise à disposition de ressource à l'adoption de pratiques durables ou vertueuses vis à vis de la ressource en eau, ou par rapport à la finalité des cultures. <u>Obligatoire pour avoir des financements !</u>	Atelier	NSP	Oui	Douze								
	Aménager le bassin versant des plans d'eau pour limiter l'érosion et leur envasement.	Atelier		+	Oui	Douze	+++		+++				
Besoin de solutions adaptées de stockage collectif ; Manque de lien entre la création de ressources et les changements de pratiques ; Potentiel inutilisé des retenues sans usage (le cas échéant)	Stockage déconnecté avec pompage solaire en hiver : favoriser la transmission des fermes, sécuriser l'irrigation de 15-20Ha, maîtriser les coûts de l'irrigation et la sécuriser (pompage en hautes eaux)  <u>Groupier avec : « Utiliser des pompes solaires pour remplir des retenues de substitution en période de hautes eaux »</u>	Entretien / Atelier	++ Modéré : coût à étudier	à déterminer	Douze		Selon coût relatif, étude démographique, étude socio-éco de l'exploitation / du secteur		X			CA 32 et 40	
	Stockage existant connecté sur le petit chevelu, conventionné avec les gestionnaires du soutien d'étiage pour une partie du volume, respectant un débit réservé et participant en tant que de besoin au soutien d'étiage <u>+ Réhausse, + création de stockage connecté (environ + 80 000m3)</u>	Entretien	+++ A étudier	à déterminer	Douze		A étudier selon les potentialités : impacts, CE à faible enjeu écologique		X			Il faut une gestion CA 32 et 40	
	Création de réserves de substitution, adaptées aux conditions hydroclimatiques d'aujourd'hui et celles à venir.	Entretien	+++++	Oui	Douze	+++++	+++++	+++++	X			CA 32 et 40	
	Réservoir de soutien d'étiage du Grand Tailluret	Atelier	++++	Oui	Douze	+	++	++	X		X	CA 32 et 40	
	Réservoir de soutien d'étiage : quelles possibilités pour l'amont (- Gers) ? (100 000m3)	Entretien	+++	Oui	Douze		RSE multiusages		X			CA 32 et 40	
	Créer des zones tampons en sortie de réseaux de drainage agricole.	Atelier	+	Oui	Douze		A étudier – Action financée par Agence de l'Eau Adour Garonne ?						
Potentiel hydroélectrique sous-exploité ; Manque de données précises sur les ressources en eau	remise en état d'ouvrages patrimoniaux existants, avec Micro ou pico hydroélectricité <u>Attention création de seuils</u>	Entretien	NSP	à déterminer	Douze								
	Utiliser des drones bathymétriques pour évaluer la profondeur des lacs : mieux connaître les volumes mobilisables de ces ouvrages	Atelier	+	à déterminer	Douze	+	Très relatif compte tenu du coût, des contraintes techniques et env.						
Resources en eau conventionnelles limitées ; Besoin de considérer d'autres types de ressources en eau pour répondre aux usages du territoire.	Recenser les sources potentielles d'eaux non conventionnelles et les usages (ex. REUSE via AQUALANDE) <u>Base de loisir, Thermes, STEP</u>	Atelier	+	Oui	Douze								
Manque de sensibilisation et de pratiques économiques en eau ; Restrictions d'usage mal communiquées ; Besoin d'outils concrets pour les particuliers et les collectivités.	Communication : Réaliser et diffuser des plaquettes et guides sur les économies d'eau afin de sensibiliser les acteurs publics, les écoles et les particuliers aux économies d'eau.	Autres PTGE	+	Oui	Douze			+		X			
	Sensibiliser et distribuer des kits hydroéconomiques aux particuliers.	Autres PTGE	+	Oui	Douze					X			
	Recenser et accompagner les collectivités engagées dans des pratiques économiques en eau : développer des pratiques alternatives pour la gestion de l'eau à l'échelle des collectivités.	Autres PTGE	NSP	Oui	Douze						X		COOP AQUALANDE
	Élaborer un plan de gestion agro-environnemental à l'échelle communale. <u>Haies ? Expliciter.</u>	Autres PTGE	NSP	Oui	Douze				X	X			
Impact des activités extérieures aux collectivités territoriales sur leurs compétences (eau, tourisme, urbanisation) ; Fragilité des élevages et manque d'attractivité pour les jeunes repreneurs ; enjeux de transmission des exploitations agricoles ; Sensibilité du secteur touristique aux conditions environnementales (température, qualité de l'eau, etc.) ; Planification de l'urbanisation et des transports impactée par la réglementation (zéro artificialisation nette des sols) ; Maintenir un tissu agricole viable et résilient.	Communication : Améliorer la communication sur les restrictions d'usage de l'eau.	Atelier	NSP	Oui	Douze					X			
	Sensibiliser les acteurs du tourisme aux économies d'eau.	Autres PTGE	+	Oui	Douze								



Travail sur les actions en sous-groupes. Lisode, 2026.

## 4. CONCLUSION DE L'ATELIER

Emmanuelle et Rosine ont remercié l'ensemble des participant(e)s et Rosine a annoncé que les actions identifiées comme « importantes à travailler en atelier » feraient l'objet d'une réflexion plus approfondie dans le prochain atelier du 17 février. La séance a ensuite été clôturée.